

Réunion du 22 mars 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 84
Nombre de votants : 88

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PEDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Jacques CLAVÉ, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Nadia GRAMMONTIN, Loïc COUNTRY, Nathalie DUPLÉIX, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Véronique ETCHART (pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Jean-Pierre FAYET, Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (pouvoir à M. Robert HAGET), Marc PEREZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU.

RAPPORT N° 11 : BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE : PARTENARIAT AVEC LE CONSORTIUM HISTOPARTY

Rapporteur : Mme Marlène LE DIEU DE VILLE

HistoParty est un consortium d'une vingtaine de chercheurs des cinq universités de Nouvelle-Aquitaine (Poitiers, La Rochelle, Limoges, Bordeaux Montaigne et Pau), pour la plupart historiens, géographes ou anthropologues. Il propose une action de science participative et ouverte, réalisée sur l'ensemble du territoire régional. Ce programme vise à disséminer la méthode scientifique au plus près des habitants en leur proposant d'en être des acteurs de premier plan. Il s'agit de valoriser la mission de formation à la recherche des universités en proposant aux collectivités un outil sur mesure, adapté à leurs besoins, fiable et pérenne.

Les HistoPartys sont organisées dans les territoires avec les habitants, les collectivités, les professionnels de la conservation, les associations, notamment les sociétés savantes et des universitaires, chercheurs et étudiants de Master en histoire ou géographie. Ces rencontres permettent de partager les savoirs, les vérifier ensemble, les enrichir et de produire un document numérique où la mémoire et l'histoire se trouvent en quelque sorte incorporées à des cartes locales, y compris les plus anciennes. Pour cela, les chercheurs apportent les cartes des territoires déjà géoréférencées et de la documentation académique numérisée qui s'y rapporte. Le tout est embarqué dans un système informatique performant, évolutif et transférable (Web SIG). L'HistoParty permet de compléter ces données préalables, notamment par les témoignages des habitants et les enrichissements issus des travaux des associations. Les applications de cette méthode sont nombreuses (Culture, Patrimoine, Urbanisme, etc.).

Chaque Histoparty fait l'objet d'une construction « sur mesure » avec les partenaires qui l'accueillent et d'une restitution numérique qui peut être enrichie ultérieurement par des acteurs locaux ou les universitaires.

La communauté de communes travaille de son côté à la mise en place d'une bibliothèque numérique sous la responsabilité de la médiathèque du MI[x].

Établir un partenariat avec ce consortium permettra de créer une base de départ pour cette bibliothèque numérique et de l'enrichir avec les documents apportés par le consortium et les entretiens réalisés avec les habitants du territoire. Cela permettra également d'enrichir le SIG de la collectivité par la fourniture des cartes.

Outre le travail collaboratif, le coût pour la collectivité est de 6 000 € pour l'organisation de trois journées de rencontres.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'engager** ce partenariat avec le consortium HistoParty,
- **d'autoriser** son Président à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Patrice LAURENT

